

Paris, le 17 juin 2026

## RETRAITES : L'AFG PROPOSE D'INTRODUIRE UNE DOSE DE CAPITALISATION POUR COMPLETER LA REPARTITION ET RENFORCER DURABLEMENT LE MODELE FRANÇAIS

À l'heure où les enjeux démographiques et financiers placent la question des retraites au cœur du débat public, l'Association Française de la Gestion financière (AFG) met son expertise des enjeux d'épargne au service du débat public en publiant un livre blanc qui propose de créer un complément de retraite par capitalisation.

L'ambition est claire : contribuer au renforcement durable du modèle français en combinant les atouts de la répartition, qui doit demeurer le socle du système, et ceux de la capitalisation.

Fruit de plusieurs mois de travaux, nourris par de nombreux échanges avec des experts français et internationaux, partenaires sociaux et personnalités académiques, ce document s'inscrit dans la continuité du livre blanc publié en 2016 par l'Association. Il confirme l'engagement de long terme de l'AFG sur un enjeu clé pour l'avenir du modèle social français.

Ces propositions apporteraient aux futurs retraités un complément de ressources construit dans la durée et bénéficieraient au financement de l'économie avec un apport en fonds propres aux entreprises françaises et européennes.

Le livre blanc formule deux propositions principales :

- **Créer un régime complémentaire interprofessionnel de retraite par capitalisation pour l'ensemble des salariés du secteur privé, venant compléter le système par répartition ;**
- **Renforcer les PER collectifs en entreprise, grâce notamment à une meilleure mobilisation des mécanismes de partage de la valeur.**

Chaque proposition est détaillée et illustrée par des simulations bâties sur des hypothèses prudentes.

### Philippe Setbon, président de l'AFG :

*« Nous proposons de renforcer le système actuel non pas en opposant les modèles, mais en les articulant. La répartition doit demeurer le socle de notre système de retraite. Notre conviction est qu'un régime complémentaire de capitalisation, construit progressivement, gouverné de manière paritaire et accessible au plus grand nombre, permettra de renforcer durablement le modèle français tout en donnant davantage de visibilité aux jeunes générations.*

*En combinant solidarité collective, épargne de long terme et financement de l'économie, la France peut construire un système de retraite plus résilient, plus lisible et plus inclusif. »*



#### Contact Presse :

Delphine de Chaisemartin | 06 11 72 86 63 | [d.dechaisemartin@afg.asso.fr](mailto:d.dechaisemartin@afg.asso.fr)  
Caroline Richard | (0)6 15 45 23 93 | [c.richard@afg.asso.fr](mailto:c.richard@afg.asso.fr)  
17 square Edouard VII | 75009 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00  
Avenue des Arts 56 | 1000 Bruxelles



[www.afg.asso.fr](http://www.afg.asso.fr)

### **Face à un système sous pression, les Français en attente de solutions et de visibilité**

Les Français expriment une préoccupation croissante concernant leur niveau de vie à la retraite. Les jeunes générations, en particulier, attendent davantage de visibilité sur leurs futurs droits et sur les moyens de préparer leur retraite dans un cadre lisible et sécurisé.

La capitalisation ne doit pas remplacer la répartition mais contribuer à renforcer l'architecture globale du modèle français en diversifiant en partie la source des revenus des retraités. La constitution progressive d'une épargne retraite dans la durée peut redonner de la visibilité et de la confiance aux jeunes et aux actifs sur le niveau de leur pension.

### **Une évolution déjà largement engagée à l'international**

L'analyse des systèmes de retraite étrangers montre que les dispositifs les plus résilients reposent aujourd'hui sur plusieurs piliers complémentaires.

En Suède, aux Pays-Bas ou encore au Danemark, la répartition est complétée par des mécanismes collectifs de capitalisation couvrant tous les salariés. Le poids des dépenses de retraite relativement au PIB y est plus faible qu'en France pour des niveaux de retraite équivalents.

Ces expériences montrent qu'il est possible d'associer solidarité collective et constitution progressive d'une épargne de long terme au bénéfice des futurs retraités

### **Le triple bénéfice du développement d'un modèle hybride pour transformer l'épargne en levier de sécurité et de croissance :**

- renforcer la sécurité financière des Français à long terme, et rassurer les jeunes générations sur leur avenir ;
- diversifier les sources de financement des retraites ;
- mobiliser davantage l'épargne au service de l'économie productive, en particulier européenne pour assurer sa compétitivité.

[Lien vers l'intégralité du Livre blanc de l'AFG](#)



#### **Contact Presse :**

Delphine de Chaisemartin | 06 11 72 86 63 | [d.dechaisemartin@afg.asso.fr](mailto:d.dechaisemartin@afg.asso.fr)  
Caroline Richard | (0)6 15 45 23 93 | [c.richard@afg.asso.fr](mailto:c.richard@afg.asso.fr)  
17 square Edouard VII | 75009 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00  
Avenue des Arts 56 | 1000 Bruxelles



**Les propositions clés de l'AFG : un modèle à trois piliers pour répondre aux défis de demain**

Objectif	Mesures et principes structurants
<b>Structurer un modèle en 3 piliers</b>	Articuler répartition, capitalisation et épargne volontaire pour aligner la France avec les standards européens et internationaux
<b>Créer un régime complémentaire de capitalisation</b>	A côté du régime complémentaire en répartition, mettre en place un régime complémentaire par capitalisation pour tous les salariés du secteur privé
<b>Garantir l'indépendance du système</b>	Un régime en capitalisation totalement distinct de la répartition, géré par les partenaires sociaux
<b>Améliorer le niveau des retraites</b>	Compenser la baisse des taux de remplacement grâce aux rendements des investissements de long terme
<b>Renforcer la lisibilité et la confiance</b>	Mise en place d'un compte individuel au nom de chaque salarié, consultable à tout moment, offrant transparence et visibilité, notamment aux jeunes générations
<b>Assurer une gouvernance légitime</b>	Confier la gouvernance du régime aux partenaires sociaux, dans une logique de confiance et d'équilibre
<b>Développer l'épargne volontaire grâce aux PER collectifs d'entreprise</b>	En supplément des régimes en répartition et en capitalisation, renforcer la diffusion des plans d'épargne retraite collectifs d'entreprise pour en élargir l'accès à tous les salariés
<b>Automatiser les versements sur les PER collectifs</b>	Automatiser le versement d'une partie des flux de partage de la valeur et l'alimentation par des versements volontaires avec option d'opt-out, modèle qui a fait ses preuves à l'international
<b>Redonner de la visibilité aux jeunes générations et participer à une meilleure éducation financière</b>	<p>L'AFG considère que l'un des enjeux majeurs des prochaines années sera de restaurer la confiance des jeunes actifs dans le système de retraite grâce à des dispositifs compréhensibles, viables et suivis dans la durée.</p> <p>Cet objectif passe également par un renforcement de l'éducation financière, afin que chacun puisse mieux appréhender la préparation de sa retraite tout au long de sa vie active.</p>



**Contact Presse :**

Delphine de Chaisemartin | 06 11 72 86 63 | [d.dechaisemartin@afg.asso.fr](mailto:d.dechaisemartin@afg.asso.fr)  
 Caroline Richard | (0)6 15 45 23 93 | [c.richard@afg.asso.fr](mailto:c.richard@afg.asso.fr)  
 17 square Edouard VII | 75009 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00  
 Avenue des Arts 56 | 1000 Bruxelles



L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut l'utilité de la gestion d'actifs pour les investisseurs et l'avenir de notre pays. Elle regroupe plus de 400 membres, dont **environ 330 sociétés de gestion**, qui gèrent 90 % des encours sous gestion en France. Le montant de ces encours s'élève à plus de **5 400 milliards d'euros**, montant le plus élevé des Etats membres de l'Union européenne.

L'AFG soutient le développement de la gestion d'actifs française au bénéfice des épargnants, des investisseurs et des entreprises. L'AFG s'investit pour une réglementation stable, efficace et compétitive, avec un engagement fort : permettre aux épargnants de financer leurs projets de vie tout en mobilisant l'épargne privée vers les entreprises qui se transforment.

**Contact Presse :**

Delphine de Chaisemartin | 06 11 72 86 63 | [d.dechaisemartin@afg.asso.fr](mailto:d.dechaisemartin@afg.asso.fr)

Caroline Richard | (0)6 15 45 23 93 | [c.richard@afg.asso.fr](mailto:c.richard@afg.asso.fr)

17 square Edouard VII | 75009 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00

Avenue des Arts 56 | 1000 Bruxelles

